



Contraventions pour une voiture ne m'appartenant plus

Par **lamisse andré**, le **28/03/2011** à **11:14**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture neuve à un grand garage de la périphérie d'Angers et qui à repris mon ancienne voiture. J'ai barré la carte grise et mis la date (7/01/2011). mais à ma grande stupéfaction j'ai reçu au mois de mars 2 avis de contravention (1 de stationnement et 1 d'excès de vitesse avec perte de points). Après avoir contacté ce garage ,il m'a dit qu'il avait revendu un lot de voitures à un autre garage dont la mienne faisait parti et ce garage la revendu à un particulier qui a commis ces infractions.

Ce garage a t'il le droit de procéder de la sorte?

Puis-je avoir un recours contre ce garage ?

Je serais content d'avoir des conseils car je ne sais plus trop quoi faire

Merci d'avance

Par **amajuris**, le **28/03/2011** à **18:05**

bjr,
aviez-vous informer la préfecture de la cession de votre automobile ?
cdt

Par **lamisse andré**, le **28/03/2011** à **18:30**

non je n'ai pas prévenu la préfecture car le garage m'a dit qu'il s'en occupait